

Si vous désirez plaider coupable ou non coupable à la présente infraction, veuillez compléter ce formulaire et nous le retourner par la poste.

N.B. : Les compagnies doivent faire parvenir une résolution du conseil d'administration autorisant leur plaidoyer.

**Cour municipale MRC du Val-Saint-François
3, rue Greenlay Sud, bureau 101
Windsor (Québec) J1S 2J1**

COUR MUNICIPALE

Constat d'infraction # : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

Tél. maison : _____

Tél. cellulaire : _____

Tél. travail : _____

Signature : _____

Date : _____

Je plaide coupable à l'infraction telle que portée.

ou

***Je plaide non coupable à l'infraction telle que portée.
(vous serez avisés de la date d'audition par la poste).***

